C'est vous qui construisez votre projet.

L'Assistant au Projet et Parcours de Vie (APPV) est là pour vous soutenir.

Pour qui ?

- Vous êtes parent/aidant d'un enfant en situation de handicap.
- Vous êtes adulte en situation de handicap.

Qui contacter ?

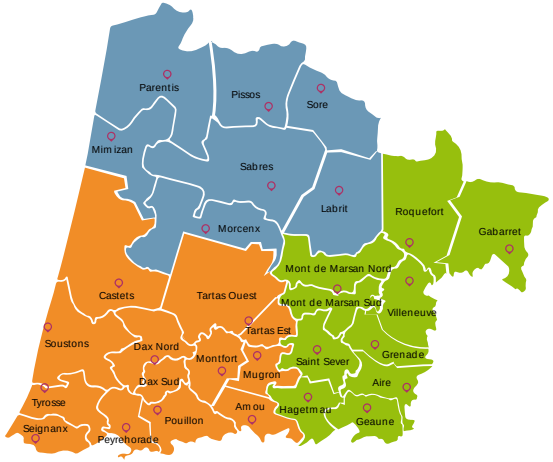

SECTEUR NORD LANDES

Laura BOUILLERE
07 88 70 51 74
l.bouillere@aass-sudaquitaine.fr

SECTEUR EST LANDES

Eglantine TISNE
06 01 41 42 25
e.tisne@adapei40.fr

SECTEUR SUD LANDES

Angela PASQUINI
06 01 16 31 24
angela.pasquini@aehm.fr

TOUT LE DEPARTEMENT 16/25 ANS

Doriane MARTIN
06 03 21 81 86
d.martin@adapei40.fr

Le dispositif

Assistance au Projet de Vie

« Je décide de mon projet avec le soutien de l'APPV »

Ou nous rencontrer ?

Vous pouvez voir l'APPV :

- Chez vous,
- Dans un lieu de votre choix,
- Dans les locaux des partenaires

Comment nous rencontrer ?

- Vous nous contactez directement.
- Une notification MLPH (ou MDPH) n'est pas nécessaire.

Nos missions

- Il **écoute** vos envies.
- Il vous **aide** à les dire.
- Il vous soutient dans vos **choix** et vos **demandes**.
- Il réfléchit avec vous et vos proches.
- Il vous soutient à construire vos projets.
- Il vous **informe** sur vos **droits** et l'ensemble des **possibles**.
- Il recherche des moyens avec vous dans le **droit commun et/ ou spécialisé.**
- Vous **coordonnez** votre projet.
- Il vous aide à **préparer un rendez-vous**. Il peut être présent à votre demande.
- Vous êtes au cœur des échanges : vous êtes toujours **l'interlocuteur principal**.
- Il vous aide à comprendre les propositions des partenaires.
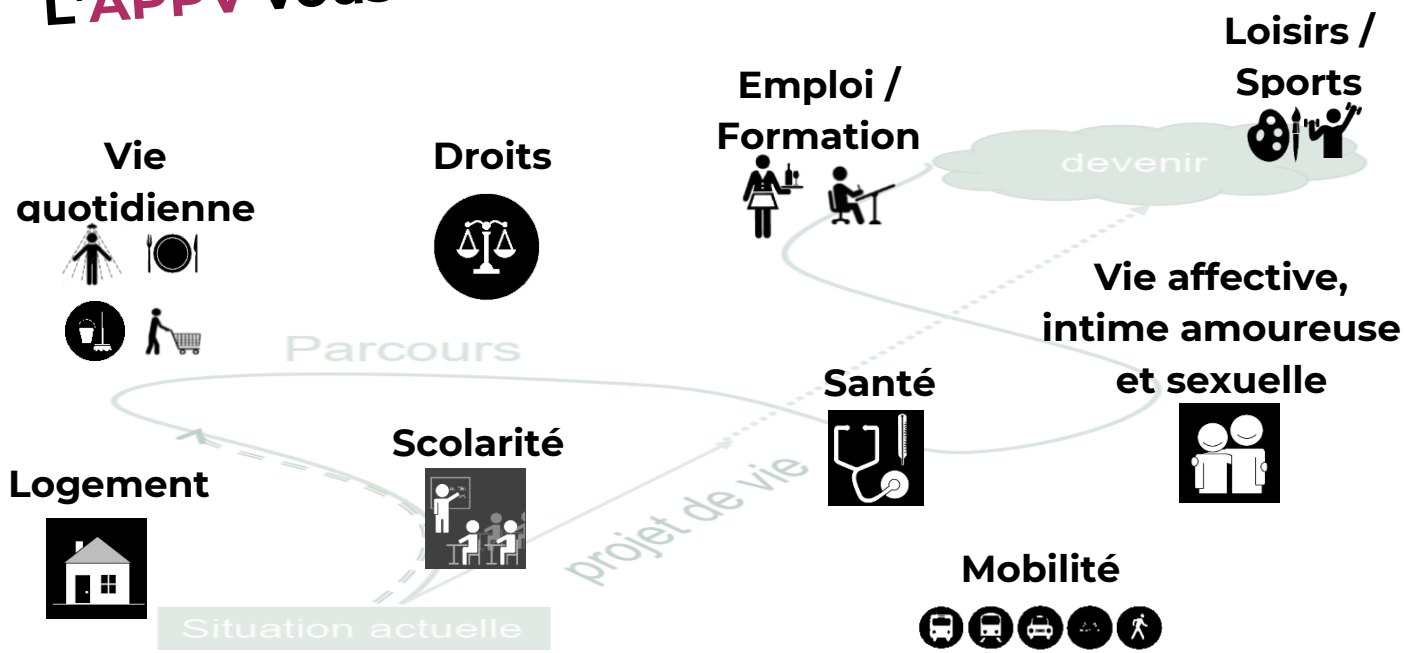
L'APPV vous soutient dans tous vos projets